



© F. BLANC

L'éditorial d'Yves Veyrier
Secrétaire général @YVeyrier sur Twitter

FO

EN AVANT VERS LE 21 SEPTEMBRE

Sur le front des retraites, l'été n'a pas été paisible, c'est le moins que l'on puisse dire! Le 18 juillet, après seize mois de prétendue « concertation », le Haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, présentait aux syndicats et aux organisations d'employeurs son rapport et ses préconisations. Nous nous sommes très largement et très précisément exprimés, immédiatement et depuis.

Si l'on devait retenir un point essentiel de nos analyses, ce serait que « nous n'avons nullement été surpris ».

En effet, si, depuis, la question de l'âge du taux plein à 64 ans (encore appelé âge d'équilibre ou pivot) et son corollaire décote - surcote (ou encore malus - bonus) a fait et continue de faire la une, agrémentée plus récemment du retour de la durée de cotisation, depuis l'origine nous avons expliqué que le système universel par points (qu'il est plus juste de qualifier de régime unique par points) emportait en réalité comme conséquence essentielle – outre de supprimer les régimes et droits existants, d'évincer la négociation collective et la pratique contractuelle des

retraites complémentaires – de livrer toutes les clés aux gouvernements dans le futur. Et ces clés sont peu nombreuses et simples : la valeur d'achat du point et la valeur de service (au moment de la transformation du capital de points acquis par chacun en pension). Les gouvernements auront ainsi tout loisir d'agir sur les droits à pension demain, notamment sur le niveau des pensions, et par voie de conséquence sur l'âge effec-

À nous de réussir ce rassemblement d'ampleur nationale

tif auquel chacun n'aura d'autre choix que de se conformer pour bénéficier d'une retraite décente. C'est ce que nous avons qualifié de réforme paramétrique permanente aux mains des gouvernements, dans une tribune publiée dans le JDD.

Mais, pressé d'aller plus vite pour « inciter au prolongement de l'activité », le Haut-commissaire a manifestement été prié d'ajouter le paramètre de l'âge du taux

plein à 64 ans et ses abattements pour qui voudrait partir à 62 ans, conduisant à alourdir la contrainte, faute, comme en rêvaient certains, d'agir dès cet automne en allongeant à nouveau la durée de cotisation (qui ira déjà à 43 ans à partir de la génération 1973!).

Les masques d'une réforme qui ne devait pas toucher à l'âge, ni n'avait pour objectif de réaliser de nouvelles économies, sont donc définitivement tombés!

Nous avons beau être en pleine période de congés, cela n'est pas passé inaperçu! Et le président de la République comme le gouvernement s'aperçoivent, semble-t-il, que le projet « ne va pas de soi ». Gageons que l'expression publique, précise et sans relâche, de notre confédération n'y est pas pour rien.

Si le Premier ministre, confronté aux attermolements qui semblent avoir gagné le gouvernement, vient d'affirmer sa détermination, j'ai déjà dit que de notre côté, notre détermination n'en était que plus grande.

Le 21 septembre vient à point nommé. À nous de réussir ce rassemblement d'ampleur nationale et d'enclencher une plus vaste campagne d'information et de mobilisation pour gagner!

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr